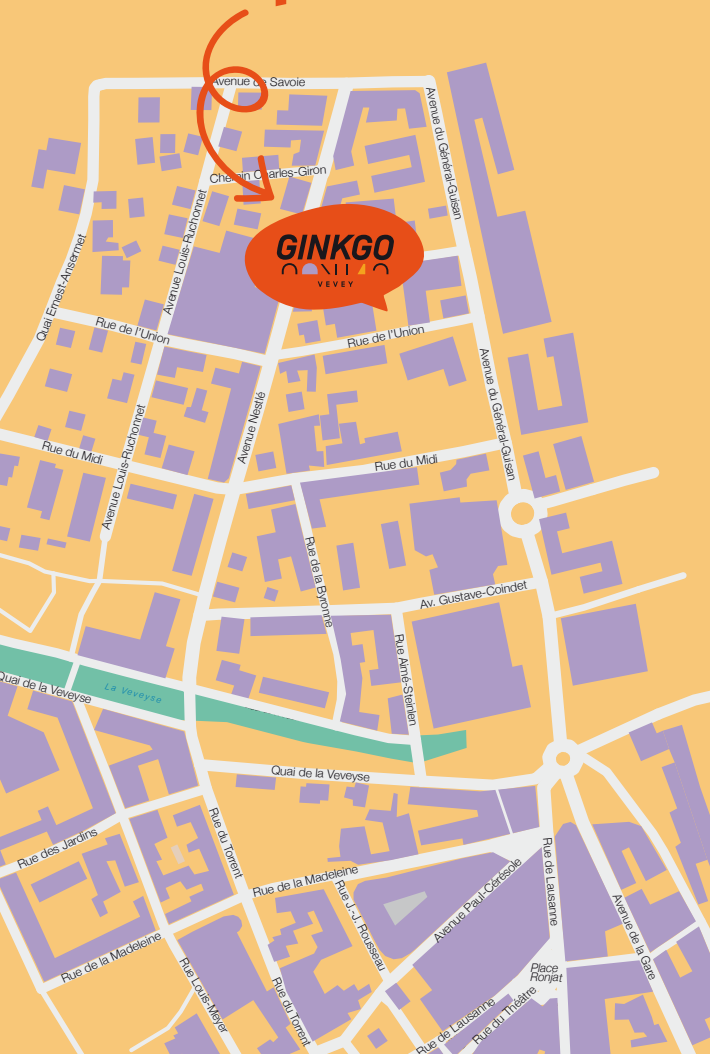


TRAVAIL SOCIAL PROXI- MITÉ

TRAVAIL SOCIAL PROXI- MITÉ.

AC- CUEIL ÉCOUTÉ PROXI- MITÉ

OÙ NOUS
TROUVER



GINKGO POUR LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Ginkgo travaille en étroite collaboration avec les partenaires **communaux**, **régionaux** et **cantonaux** traitant les mêmes problématiques pour le bien-être des jeunes.

INFOS ET CONTACT

Ginkgo – travail social de proximité

Rue de l'Union 15b
CH- 1800 Vevey
Tél. 021 925 59 25

Courriel : ginkgo@vevey.ch

www.vevey.ch/administration/cohesion-sociale/travail-social-de-proximite-ginkgo

Permanence sociale : du lundi au vendredi
sur rendez-vous au **079 821 10 60**
ou **079 821 71 68** ou **079 935 26 38**.

Ginkgo fait partie du **Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey**

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

GINKGO OFFRE
UN SOUTIEN PERSONNALISÉ
AUX JEUNES DE 12 À 25 ANS
AFIN DE :

LEUR PERMETTRE DE MAINTENIR
OU LE CAS ÉCHÉANT, DE RESTAURER
LA CONFIANCE EN SOI ET ENVERS
LES AUTRES.

CONSTRUIRE
DES SAVOIRS NÉCESSAIRES
POUR POUVOIR SE PROJETER
DANS L'AVENIR.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
DU «POUVOIR AGIR» : FAIRE DES CHOIX,
PRENDRE DES DÉCISIONS
ET SE MOTIVER.

CRÉER OU RECRÉER
DES LIENS SOCIAUX.

TRAVAIL HORS LES MURS.

Les travailleurs sociaux de proximité vont à la rencontre des jeunes sur le territoire veveysan. Ils ouvrent ainsi un **espace de transition** entre la rue et l'école (pour les écoliers), la rue et l'insertion sociale (pour les adolescents), la rue et l'insertion sociale et professionnelle (pour les jeunes adultes).

Les travailleurs sociaux de proximité mettent sur pied **diverses actions** permettant de prévenir l'émergence de problèmes afin de pouvoir intervenir le plus tôt possible.

DANS NOS LOCAUX.

La mesure d'insertion socioprofessionnelle « Coup de pouce emploi jeunes » ouverte aux jeunes de Vevey et aux bénéficiaires du revenu d'insertion du canton de Vaud. Elle offre **une prise en charge personnalisée** sous forme d'ateliers divers, de cours individuels et collectifs et d'un coaching personnalisé.

La mesure de prévention secondaire « Mesure ADO », mesure qui consiste en une prise en charge spécifique des mineurs de 12 à 18 ans afin de restaurer la confiance en soi et les adultes, de créer ou recréer un lien social et de se projeter dans l'avenir.

Une **permanence sociale** pour les jeunes veveysan-es ouverte sur rendez-vous du lundi au vendredi. Cette permanence aborde des problèmes liés au logement, à l'endettement, la recherche d'emploi et également les thématiques liées à la violence, à l'isolement, à l'estime de soi.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES.

Activités conviviales organisées avec les jeunes accompagnés parfois de leur famille et de leurs amis : repas, groupes de paroles, activités sportives et socioculturelles.

Participation active avec les jeunes lors de campagnes concernant le genre, la violence, le respect, le racisme, etc.

Mise en place annuellement de la mesure Prév'Rives, mesure de prévention primaire par les pairs qui vont à la rencontre des jeunes au bord du lac et dans les parcs publics afin **d'établir un dialogue** et les sensibiliser à la consommation abusive d'alcool et de psychotropes et aux comportements à risques qui y sont liés.

Mise en place, en collaboration avec les partenaires concernés, d'un repas communautaire les vendredis midis dans une maison de quartier.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

